



**INFORMATIONS COMMUNALES :**

Lundi 22 Août 2016

N°  
48/16

**INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE :**

Les nouveaux habitants, les personnes qui n'auraient pas encore fait cette démarche, les jeunes âgés de 18 ans qui n'ont pas été inscrits d'office par le recensement militaire ou les personnes qui veulent modifier des informations erronées inscrites sur leur carte électorale actuelle, doivent venir en Mairie aux horaires d'ouverture avec leur livret de famille pour effectuer cette demande.

Attention, l'inscription sur les listes électorales pour les nouveaux habitants n'est pas automatique et nécessite une démarche de votre part.

La date limite d'inscription a été fixée au 31 Décembre 2016.

-----

**MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE :**

Les personnes ayant élevé au moins 4 enfants peuvent bénéficier de la médaille de la famille française.

Les personnes intéressées peuvent venir retirer un dossier en Mairie.

Les dossiers seront envoyés en Préfecture pour instruction en janvier 2016.

-----

**FÊTE PATRONALE :**

La fête patronale aura lieu le :  
Dimanche 20 Novembre 2016.

**Affichage :**

Meine Cœur du Futur, balade théâtrale contée : À Uruffe le 17 Septembre 2016.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.